

**TRAVAUX DE RENOVATION ET MISE EN ACCESSIBILITE DE 7 BLOCS SANITAIRES H/F, PEINTURE INTERIEURE ET INSONORISATION - IUT DE METZ ILE DU SAULCY (57)**

**MEMOIRE TECHNIQUE CONTRACTUEL**

**Attention :**

Le critère « Valeur Technique » sera jugé sur les réponses apportées aux questions figurant sur la présente trame de mémoire technique. Le mémoire technique **doit obligatoirement être rédigé sur la trame ci-joint, élaborée par le pouvoir adjudicateur sous peine d'irrégularité de l'offre.** L’attention des candidats est attirée sur le fait qu’ils doivent obligatoirement répondre à chaque question de la trame de mémoire technique fournie avec les pièces de l’offre. Si l'espace laissé n'est pas suffisant, il est possible d'ajouter des pages, ou tout autre document à l'appui, tout en faisant référence à la question à laquelle vous répondez.

Néanmoins, nous vous prions de ne pas répondre en renvoyant systématiquement vers un dossier générique.

La présente trame de mémoire technique est divisée en deux parties, correspondant aux deux sous-critères du critère "Valeur Technique", à savoir :

2.1-Pertinence de la méthodologie proposée pour la réalisation de travaux prenant en compte les contraintes de site, permettant de garantir le respect des délais et précisant les difficultés majeures identifiées par l'entreprise – valeur : 20 Points

2.2-Pertinence des moyens humains et techniques dédiés aux travaux à réaliser – valeur : 20 points

Les réponses doivent tenir compte des spécificités des travaux à réaliser. **Nous attirons votre attention sur le fait que les réponses données constitueront un engagement contractuel de l’entreprise pendant toute la durée du chantier**, et que chaque question doit obligatoirement faire l’objet d’une réponse.

Vous pouvez rédiger vos réponses sur des feuilles libres que vous insérez juste après chaque question ci-après.

**Critère de notation :**

• La ponctuation des questions à 20 points sera attribuée selon le barème ci-dessous :

**0 points** - absence de réponse, ou réponse sans aucun rapport avec la question posée. Ou réponse mauvaise, imprécise ou vague, laissant des doutes par rapport au sérieux avec lequel la question a été traitée. Le maître d’ouvrage n’est pas rassuré dans son objectif en relation avec la question posée.

**5 points** – réponse générique, contenu pertinent, mais passe partout. Le candidat n'a pas réfléchi aux contraintes et enjeux de l'opération en particulier, mais il a une méthodologie générale qui lui permet de s'adapter.

**10 points** – réponse acceptable, Le candidat a entamé une réflexion spécifique par rapport à la problématique en question. Néanmoins, tout en étant acceptable, sa proposition ne dénote pas de qualité particulière.

**15 points** – bonne réponse, qui laisse transparaitre une bonne qualité offerte dans le domaine de la question posée. Démontre aussi le sérieux avec lequel le candidat a traité la question posée.

**20 points** – Excellente réponse qui démarque le candidat, en démontrant qu’il offre un "plus" dans le domaine de la question posée, par rapport aux expectatives du maître d’ouvrage.

**2.1 – PERTINENCE DE LA METHODOLOGIE PROPOSEE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX PRENANT EN COMPTE LES CONTRAINTES DE SITE, PERMETTANT DE GARANTIR LE RESPECT DES DELAIS ET PRECISANT LES DIFFICULTES MAJEURES IDENTIFIEES PAR L'ENTREPRISE**

*Valeur totale du sous-critère : 20 points*

*Veuillez décrire votre proposition de méthodologie et de planning détaillés. Veuillez expliciter les moyens que vous mettez en œuvre pour faire respecter* *le planning* *ainsi que* *les garanties que vous apportez par rapport au respect des délais.*

**2.2 - PERTINENCE DES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES DEDIES AUX TRAVAUX A REALISER**

*Valeur du sous-critère : 20 points*

Décrivez ci-dessous, chaque personne des équipes que vous envisagez dédier à ce chantier - Nom / Poste occupé / formation de base / formation continue, le cas échéant / ancienneté dans l’entreprise / expérience professionnelle en interventions similaires. Merci d’organiser votre réponse par équipe et de nommer le conducteur de travaux. Vous pouvez fournir un CV de chaque intervenant.

*Notez bien qu'il s'agit des personnes qui interviendront sur le chantier, et non du personnel de bureau ou des cadres dirigeants de l'entreprise. Le pouvoir adjudicateur exigera que l'équipe soit composée des personnes mentionnées, ou d'autres ayant des compétences équivalentes.*